



ASSEMBLEE GENERALE 14 OCTOBRE 2015 - 20 h30

Actuellement la chorale comprend **62** membres pouvant voter.

Présents : 42 Représentés (pouvoirs) : 13 Absents : 7

Soit : **55** membres présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut avoir lieu.

Claudine Marchand, présidente, ouvre l'assemblée.

Rapport moral de la présidente Claudine Marchand

Rapport moral accepté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport d'activités de la secrétaire Jacqueline Lacorre

Cf document joint à la convocation

Rapport d'activités accepté à l'unanimité des présents et représentés.

Bilan financier du trésorier Guy Desgranges

Cf document joint à la convocation

Guy Desgranges nous explique pourquoi apparaît sur nos comptes une recette de 3767,01€ provenant de la clôture de comptes à la caisse d'épargne. Ces comptes avaient été ouverts dans les années 90 et les choristes versaient régulièrement de l'argent pour financer leurs voyages au sein de la chorale. Ce compte ne se justifiant plus, il a été décidé au CA de juin de solder ces comptes et de tout reverser sur le compte de la chorale.

Nous versons une cotisation de 70€ à l'office du tourisme mais nous ne savons pas à quoi cela nous sert. Jacques Nevejans va se renseigner.

Bilan accepté à l'unanimité des présents et représentés.

Budget prévisionnel présenté par le trésorier Guy Desgranges

Cf document joint à la convocation

Depuis septembre, nous utilisons des **partitions** qui nous ont été données par l'harmonie dans le cadre de notre participation à leur concert de novembre et avec des photocopies qui sont libres de droit.

Yannic Quere évoque le **projet de Prague**. A ce jour, cela reviendrait à 450€ par choriste + 6 repas libres, le prix des visites etc.. Il est prévu une participation de la chorale si on est une trentaine de choristes. Le voyage en avion est actuellement de 230€ avec un départ de Genève.

On vote à mains levées pour évaluer le nombre de choristes intéressés par ce projet. Pour l'instant il n'y a que 14 personnes intéressées. Chantal Maillot précise que la participation à la manifestation peut se faire en petit chœur.

La question de la participation financière de la chorale se pose alors si seul un petit nombre de choristes y participe.

La **subvention de la mairie** a baissé cette année. La subvention nous sera -t- elle encore accordée étant donné notre situation financière ?

Doit - on augmenter **les cotisations** ? Elles sont raisonnables (40€) et on souhaite qu'elles le restent. Pour l'instant il n'y a pas de raison de les augmenter grâce à Chantal qui est bénévole.

Chantal Sermet propose de ne pas faire de réduction pour les couples. (Ceux - ci payaient 70€ au lieu de 80€). Un vote à mains levées a lieu. La mesure est votée à l'unanimité moins 2 abstentions. Désormais chaque choriste payera 40€.

Des remarques sont faites par rapport à notre budget prévisionnel : on ne doit pas mettre « retrait de comptes » dans la colonne des recettes prévisionnelles. Ce qui fait que nous refaisons tous ensemble ce tableau prévisionnel.

Chorale Résonances Budget prévisionnel 2015/2016

Dépenses		Recettes	
Partitions	1000 €	Cotisations	2800 €
Provision accueil Anglais	1650 €	Subvention	1000 €
Convenances amicales	500 €		
Fonctionnement	500 €		
Assurance	300 €		
Frais concerts	1000 €	Concerts	1800 €
pots, réceptions	500 €		
Sacem	150 €		
Total	5600 €	Total	5600 €

Après ce remaniement, ce budget prévisionnel est accepté à l'unanimité des présents et représentés.

ELECTIONS DU CA

2 membres sortants ne se représentent pas : Christine Conquet et Marie - Ange Replumaz.

2 membres du CA ne font plus partie de la chorale.

2 membres sortants sont rééligibles : Rolande Drulang et Jacqueline Lacorre.

Il y a donc 6 membres à élire et seulement 6 candidats se présentent.

- Rolande Drulang
- Daniel Herard
- Jacqueline Lacorre
- Christine Marie
- Christine Mistre
- Hélène Vallet - Bang

Le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à pourvoir et l'AG étant souveraine, il a été décidé d'élire ces 6 personnes sans vote secret après avoir demandé à l'assemblée si quelqu'un était opposé à un de ces 6 noms et si tout le monde était d'accord avec cette façon de faire. Personne ne s'y est opposé. Les 6 candidats sont donc élus.

Le nouveau CA se réunira le vendredi 16 octobre à 20h30 à l'école de musique (Jules Ferry)

Questions diverses

Janick pense qu'il serait nécessaire qu'on fasse **une séance photo** avec tous les choristes pour pouvoir donner des photos à la presse quand on nous en demande.

Ce serait bien que l'on refasse un **trombinoscope**. Il faudrait que chacun amène une photo récente.

Claudine Marchand lit les papiers de la **boîte à idées** :

1) Proposition de chanter pour les « restos du cœur »

2) Plus de silence pendant les répétitions. Ce bruit est très pénible et quand on est au fond on n'entend pas les consignes. Chacun doit faire un effort. Il est possible de parler avec les autres à la fin de la répétition ou de venir un peu en avance.

3) Bernard Langlet aimerait bien que l'on travaille une œuvre entière comme lorsqu'on avait chanté « La Missa Criolla ». Ce projet pourrait être un projet sur 2 ans. Chantal Maillot va réfléchir à la question.

4) Pourrait - on avoir un CD de travail ?

C'est beaucoup de travail. Jacqueline Lacorre se propose d'aider Chantal dans la mesure de ses moyens.

5) Quelqu'un évoque qu'il est dommage qu'on ne chante plus un dimanche entier. Cela permettrait de se connaître et un travail efficace. On pourrait remplacer un samedi après - midi par un dimanche mais il faudrait trouver un lieu.

6) Pourrait - on à nouveau chanter dans une maison de retraite à Noël ou à un autre moment ?

Levée de séance : 22h30

La secrétaire
Jacqueline Lacorre

La présidente
Claudine Marchand

Montant de la cotisation :

Il est proposé de ne pas modifier la cotisation par rapport à l'an dernier :

Membre simple : 40 €

Couple : 70 €

La cotisation devra être réglée par chèque, au plus tard le **15 novembre 2014**

Cotisation acceptée à l'unanimité des présents et représentés

Intervention de la chef de chœur

Il y a toujours trop de bruit pendant les répétitions. Cela gêne tout le monde.

Chantal Maillot demande plus d'assiduité en particulier aux répétitions de pupitres.

Elle est contente des projets que l'on fait et qu'on arrive à mener jusqu'au bout et se réjouit de la préparation du concert et de la fête pour les 50 ans de la chorale.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Membres sortantes et rééligibles : Isabelle Bordiga, Marie-Pierre Dubois, Nathalie Mérandon

Membre sortante et non rééligible : Odile Brallet

Cette année, sont à élire 4 membres pour 3 ans (renouvellement du tiers sortant).

Isabelle Bordiga, Marie-Pierre Dubois, Nathalie Mérandon se représentent.

Nouvelles candidatures : Dominique Amafroid - Broisat et Daniel Herard.

Après vote à bulletin secret : 60 membres présents ou représentés ont voté.

59 bulletins valables, 1 bulletin nul.

Résultats :

Dominique Amafroid - Broisat : 47 voix

Isabelle Bordiga : 42 voix

Marie - pierre Dubois : 57 voix

Daniel Herard : 37 voix

Nathalie Mérandon : 53 voix

Sont élus : Dominique AMAFROID-BROISAT - Isabelle BORDIGA - Marie-Pierre DUBOIS - Nathalie MERANDON

Le nouveau C.A. est composé de:

Dominique Amafroid - Broisat, Isabelle BORDIGA, Christine CONQUET, Guy DESGRANGES, Rolande DRULANG, Marie-Pierre Dubois, Jacqueline LACORRE, Odette LIZET, Claudine MARCHAND, Nathalie MERANDON, Marie-Ange REPLUMAZ, Yannic QUERE. Plus Chantal Maillot (chef de chœur, membre de droit).

Il est rappelé que, à tout moment, le CA peut inviter aux réunions des personnes qui n'en font pas ou plus partie, ces personnes ayant évidemment un rôle consultatif et non délibératif.

Odile Brallet est vivement remerciée pour ses fonctions de trésorière qu'elle a exercées ces dernières années.

Levée de l'assemblée : 22 h 15

1^{ère} réunion du nouveau CA : jeudi 16 octobre - 20 h 45 à l'école de musique

La présidente Claudine Marchand

La secrétaire Jacqueline Lacorre